



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 décembre 2016

Présidence: M. Thomas Ellis

Objet : PREAVIS 17/2016 – DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE - DEMANDE DE CREDIT
EXTRA BUDGETAIRE POUR LE COMPTE 811.314.410 - ENTRETIEN COURANT
FUITES

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- Vu le préavis N°17/2016 de la Municipalité du 31 octobre 2016;
- Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 57 voix (à l'unanimité)



d'autoriser la Municipalité à disposer d'un crédit extra budgétaire de CHF 155'000 HT pour le compte 811.314.410, sur l'exercice 2016.

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2016

Le Président

La Secrétaire

Thomas Ellis

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 décembre 2016
Présidence: M. Thomas Ellis
Objet : PRÉAVIS 20/2016 – PLAFONDS D'ENDETTEMENT ET DE CAUTIONNEMENT -
LÉGISLATURE 2016-2021

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- Vu le préavis N°20/2016 de la Municipalité du lundi 31 octobre 2016;
- Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 55 voix et 2 abstentions



1. de fixer le plafond d'endettement communal pour la législature 2016-2021 à CHF 60'000'000.- ;
2. de fixer le plafond de cautionnement communal pour la législature 2016-2021 à CHF 30'000'000.-.

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2016

Le Président

La Secrétaire

Thomas Ellis

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 décembre 2016
Présidence: M. Thomas Ellis
Objet : PREAVIS 21/2016 - BUDGET 2017

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- Vu le préavis N° 21/2016 de la Municipalité du 31 octobre 2016
- Oüi le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 55 voix, 1 contre et 1 abstention



d'approuver le budget 2017 tel qu'il est présenté.

Le récapitulatif du budget 2017 de Bourg-en-Lavaux se présente comme suit :

Recettes totales	CHF	38'643'000
Charges totales	CHF	40'276'100
Excédent de charges	CHF	1'633'100

Marge d'autofinancement **positive** : CHF 1'774'700

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2016

Le Président

La Secrétaire

Thomas Ellis

Catherine Fonjallaz